

Pleine Page



DOSSIER : QUE DE PLANTATIONS !

ÇA SE PASSE À MARLY

- Retour sur les festivités de Noël
- Le hall de la Mairie s'est métamorphosé
- Marly lit, Marly marche : un défi à parcourir ensemble

Sommaire

3 CÉRÉMONIE DES VOEUX 2025

4 FESTIVITÉS

- En attendant Noël, quelle belle soirée nous avons passé le 21 décembre !
- C'était comment d'attendre Noël à Marly ?

5 CCAS

- 1670 colis de Noël distribués par le CCAS.
- Programme du CCAS pour les aînés.

10 INTERVIEW

- 5 questions à Thomas Jorieux, chargé du cadre de vie embellissement de la ville - Environnement.

11 DOSSIER

- Que de plantations !
- Ecole Hélène Carrère d'Encausse : une école dans les arbres.
- Une naissance un arbre : 4^e édition !

14 CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE

15 TRAVAUX

- Avenue de La Paix : des travaux pour plus de sécurité.
- Le hall de la mairie s'est métamorphosé !
- Les travaux de voiries se poursuivent.

19 SÉCURITÉ

- Se déplacer en trottinette en toute sécurité.

20 COMMERCES

- Le bar à rire est ouvert !
- Le mobilier des J.O. en séance photo à la salle Dumont !

22 AGENDA

23 ACTUALITÉ

- Marly débarque sur Instagram !
- Abonnez vous à la chaîne Whatsapp de la ville !
- Zoom sur le musée de la mémoire.
- Marly lit Marly marche, participez au défi collectif !
- Les coups de coeur lecture des élus.
- Le parc canin encore plus grand !

27 LA PAGE DES P'TITS LOUPS

- On te dit tout sur la stérilisation des chats.

28 ASSOCIATIONS

- Les mamies tricoteuses à l'honneur sur France 2 !
- Bravo à la FLAC pour son label Fabriques des Territoires.

30 ÉTAT CIVIL

31 EXPRESSION DES GROUPES

INFO

La taille de la typographie de votre magazine évolue à la demande de nombreux lecteurs !

Edito



Jean-Noël Verfaillie

Maire de Marly

Vice-président de Valenciennes Métropole
Conseiller départemental du Nord

J'ai le plaisir de vous retrouver pour un nouveau numéro de notre magazine municipal ! Cette édition sera de nouveau riche et dense, à l'image de l'année qui vient de s'écouler et de celle qui nous attend !

Aussi, je voudrais tout d'abord souhaiter une très belle année à celles et ceux que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer, lors de la cérémonie qui s'est tenue le 10 janvier dernier. Je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé ! Je vous souhaite d'être pleinement épanouis dans vos vies personnelles et professionnelles, de passer de nombreux moments de joie et de réussir à surmonter les moments plus difficiles que peut nous réservier la vie.

Soyons fiers de vivre à Marly ! 2024 nous a offert des raisons de l'être avec notamment la livraison de notre magnifique place Gabriel Péri, de notre avenue principale ou encore de la route de Préseau. 2025 nous apportera, elle aussi, le démarrage et l'aboutissement de beaux chantiers ! Nos voiries vont poursuivre leur métamorphose, avec cette fois la rénovation des axes secondaires comme la rue Jean Jaurès, la rue du 19 mars et la rue Paul Vaillant Couturier. Viendront ensuite les rues pénétrantes dans les quartiers.

De nouvelles plantations vont être effectuées pour compléter les massifs et espaces repensés ou créés (lire page 11). Avec le lancement du projet de Parc Urbain, ce sont plus de 27 hectares qui seront aménagés pour offrir de vrais lieux de promenades et d'activités au grand air.

2025 sera aussi l'année de la première rentrée à l'école Hélène Carrère d'Encausse (lire page 12) pour nos petits Marlysiens.

A ne pas douter : une magnifique année nous attend avec de belles occasions de nous retrouver comme le concert de la Saint Patrick le 14 mars, Assos en fête le 21 juin, le festival de la bière « Dernières gorgées d'été » le 6 septembre, mais aussi de relever de nouveaux défis ensemble ! Mettons tout en œuvre, collectivement, pour faire de Marly une ville toujours plus agréable, et avec Marly lit, Marly marche (lire page 24), parcourons ensemble le plus de pages... et de mètres !

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour vous et vos proches !

Bonne lecture.





CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025 !

Le vendredi 10 janvier avait lieu la Cérémonie des vœux 2025 à la salle Dumont. Dès 17h30, les portes se sont ouvertes pour accueillir le public. Monsieur le Maire et l'ensemble des élus ont accueilli les invités et présenté leurs meilleurs vœux, tandis que l'Ecole Municipale de Musique de Marly assurait l'ambiance musicale.

A 18h30, le groupe The Swing Birds (que vous avez déjà pu apprécier lors du Moment Musical Marlysien d'avril 2024), ont ouvert la cérémonie avant la diffusion d'une vidéo reprenant les 6 moments marquants de l'année passée.

Puis, Monsieur le Maire est monté sur scène pour prononcer ses vœux.



Vous pouvez retrouver l'intégralité du discours de Jean-Noël Verfaillie sur le site de la ville dans la rubrique "actualité" ou directement en pdf en



scannant ce QR Code.

Les membres du Conseil Municipal et les jeunes du Conseil Municipal des Enfants l'ont rejoint sur scène pour la mise à l'honneur des Marlysiens : Raymonde Wolf-Despinoy et Philippe Errot ont ainsi reçu la médaille de la ville.

Retrouvez la vidéo diffusée à l'occasion de la cérémonie :



Revivez l'intégralité de la cérémonie :



MIS À L'HONNEUR LE 10 JANVIER, ILS SONT MÉDAILLÉS DE LA VILLE.



Philippe Errot a ouvert son magasin Inter Caves en novembre 2026, il était le premier commerçant à s'installer dans la nouvelle zone du rond-point de la Poule à Marly. Originaire de Lyon, il a suivi une formation d'ingénieur agro à l'ISARA Lyon. Lors d'un voyage au Pérou en 2013, il rencontre celle qui deviendra sa femme et qui est originaire du Nord ! C'est pour la retrouver qu'il a posé ses valises (et ses caisses de vins) à Marly. Il a participé à deux finales du concours du meilleur caviste de France. Un véritable honneur, car seuls 40 finalistes venus de toute la France sont retenus.



Raymonde Wolf-Despinoy est arrivée à Marly en 1986, dans le quartier de La Briquette. Elle a 4 enfants, 4 petits-enfants et 1 arrière-petit-fils. Très impliquée dans la ville, Raymonde n'hésite jamais à donner de son temps personnel pour venir en aide à ses voisins ou toute personne éprouvant des difficultés à accomplir des démarches administratives. A bientôt 80 ans, elle est présidente du Club du 3e âge, bénévole du Centre Social, membre du comité des usagers, membre active du Conseil de Quartier et du Conseil des sages ! Et elle ne compte pas s'arrêter dans son investissement dans la vie communale.



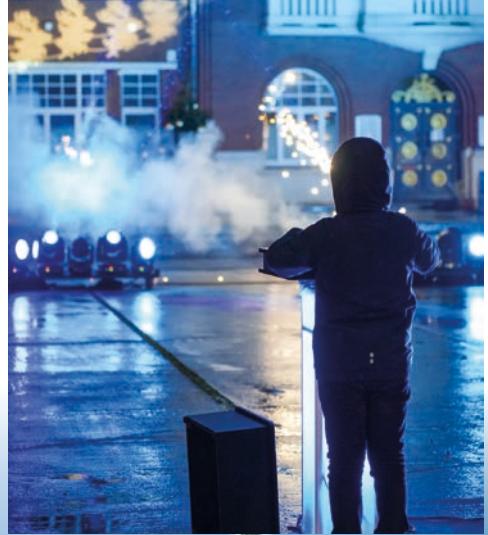
EN ATTENDANT NOËL, QUELLE BELLE SOIRÉE NOUS AVONS PASSÉ LE 21 DÉCEMBRE !

Si la météo n'était pas au rendez-vous, le public, lui, était là pour ces festivités de Noël, de retour sur la place Gabriel Péri fraîchement rénovée.

SHOW PYROTECHNIQUE

Ainsi, dès 16h, la parade composée d'ours polaires, de danseuses mais aussi d'une calèche avec la Mère Noël s'est élancée rue Oscar Carpentier, avant de remonter la rue Jean Jaurès et l'avenue Henri Barbusse au rythme de l'Harmonie La Concorde.

Sur la place, le show pyrotechnique interactif a été piloté par les enfants, depuis une console, ils ont pu composer un show personnalisé mêlant lumière, feu et son.



PARADE POLAIRE





DESCENTE DU PÈRE NOËL ET DISTRIBUTION DE FRIANDISES



A l'issue de ce spectacle, Monsieur le Maire a lancé le décompte pour faire descendre le Père Noël sous la clameur des enfants !

PÈRE NOËL
PÈRE NOËL
PÈRE NOËL

Et il est bien arrivé, descendant la façade de l'hôtel de ville avant de distribuer friandises et surprises, aidé par les élus de la ville.



FEU D'ARTIFICE

Ouf ! Le vent a retenu son souffle pour permettre aux artificiers et de dévoiler un magnifique feu d'artifice illuminant le regard des petits et des grands !



FOODTRUCKS



Les gourmands ont pu se régaler des gaufres, galettes et plats salés proposés par les foodtrucks présents. La soirée s'est ensuite poursuivie à la FLAC pour un karaoké de Noël !



MERCI !

Merci à la donatrice anonyme qui a remis un don en espèces à la Ville de Marly en fin d'année. Merci pour votre générosité.

C'ÉTAIT COMMENT D'ATTENDRE NOËL À MARLY ?

C'ÉTAIT MUSICAL !

Le dimanche 22 décembre, à quelques jours de Noël, les trois artistes de Sunday Mood étaient à Marly avec leurs voix chaleureuses, teintées d'un concentré d'authenticité et de dynamisme. Le groupe a embarqué le public pour le spectacle "Christmas Time", mêlant la magie des classiques de Disney et les incontournables chants de Noël.



C'ÉTAIT COLORÉ !

En attendant Noël, la magie des fêtes s'était installée dans les rues et boutiques de Marly. Joël Quentin et Florence Lekeux, élus de la ville, ont parcouru la ville le vendredi 6 décembre accompagnés de la Manager de centre-ville. Ils sont allés à la rencontre des commerçants et à la découverte des vitrines peintes par l'artiste Marlysien Thom'art Deco, dont une partie a pu être financée par la subvention accordée à l'UCAM par la ville.



C'ÉTAIT GOURMAND !

A l'approche de Noël, les élus sont passés dans toutes les écoles de la ville afin de remettre aux 979 écoliers de délicieux chocolats et une brioche moelleuse.





C'ÉTAIT CHALEUREUX !

Dimanche 8 décembre, la médiathèque accueillait le marché de Noël de la ville. Bien au chaud, à l'abri du vent et de la pluie, exposants et visiteurs ont pu profiter de la présence de Saint Nicolas et d'un orgue de barbarie. Des animations étaient également proposées. Ainsi, ce sont près de 30 exposants qui sont venus proposer leurs créations et gourmandises aux petits et grands visiteurs. De nombreux élus de la ville sont venus profiter de l'ambiance et ont salué la créativité et la qualité des produits proposés !



C'ÉTAIT MAGIQUE !

Les dimanches 8, 15 et 22 décembre, à 16h30, des contes lus en vidéo étaient diffusés sur Facebook. Le 24 décembre, une vidéo bonus avec les coulisses du tournage a été mise en ligne ! En effet, pour cette édition, les tournages avaient lieu en présence d'un public aussi exigeant qu'attentif (ou pas) : des petits loups inscrits aux ACM de la Toussaint et à La Perrière.

Retrouvez ces vidéos :





1670 COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS PAR LE CCAS !

Elus, équipes du CCAS et bénévoles étaient mobilisés début décembre pour l'un des temps forts de la fin d'année : la distribution des colis de Noël composés de produits locaux (jus de pomme, chocolats, pâté à la chicorée, brioche, confiture...).



Les aînés qui le souhaitaient pouvaient également repartir avec un livre, parmi une large sélection mise à leur disposition dans le cadre du défi "Marly lit, Marly marche !" L'objectif étant de cumuler, tous ensemble, un maximum de pages lues entre le 1er janvier et le 1er juin.

Et le 21 juin, 1 page lue = 1 mètre à parcourir tous ensemble ! (Lire pages 24).



En effet, en 2024 ce sont 1670 colis de Noël qui ont été offerts dans trois points de retrait : à la Maison de Quartier de la Briquette, à la salle du Caillou dans le quartier des Floralies et à la Salle du Conseil Municipal.



Merci aux bénévoles

Pour les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer pour récupérer leur colis de Noël, une livraison à domicile était prévue par les équipes du CCAS. Nos aînés résidents en EHPAD, ont quant à eux, reçu un colis spécial axé sur le soin.

LE SAVEZ-VOUS ?

Le Colis de Noël est offert aux Marlysiens et Marlysiennes de plus de 67 ans qui en font la demande. L'inscription n'est pas automatique. En 2025, les inscriptions auprès du CCAS seront ouvertes du 1er juin au 30 septembre.



PROGRAMME DU CCAS POUR LES AINÉS

MARS



Jeudi 13

Escape game
Un jeu pour remuer ses méninges

AVRIL



Jeudi 3

Atelier Auto-Ecole

Jeudi 30

Gouter des ainés

MAI



Jeudi 15

Atelier floral

**VOUS FÊTEZ VOS
50 ANS OU 60
ANS DE MARIAGE
EN 2025 ?**

Inscrivez-vous pour la
Cérémonie des Noces
d'or avant le 31 mai !



RAPPEL

**INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS
AUPRÈS DU CCAS**
03 27 23 99 24
CCAS@marly.fr

JUIN

Jeudi 12

Sortie d'une journée
à Lille

Dimanche 22

Cérémonie des Noces
d'or

DU 1ER JUIN AU 30 SEPTEMBRE :

Vous avez 67 ans ou plus ?

Inscrivez-vous pour bénéficier du Colis des Ainés !

Pour des raisons d'organisation et afin d'assurer les commandes auprès de nos prestataires, aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de la période du 1er juin au 30 septembre.

JUILLET

Jeudi 3
Karaoké



AOÛT

**Bonnes vacances
à tous !**



SEPTEMBRE

Jeudi 18

Atelier Mémoire

**Du 29 septembre au 5 octobre,
c'est la semaine Bleue !**

De nombreuses animations
vous seront proposées, restez
à l'écoute sur notre page
Facebook, le site marly.fr,
l'application Ville de Marly et
auprès du CCAS évidemment !

OCTOBRE

Dimanche 5

Banquet des ainés

NOVEMBRE

Jeudi 6

Quiz à Valenciennes
avec Divertybox

Mercredi 12

Gouter des ainés



DÉCEMBRE

Escapade surprise

(Date et lieu vous
seront communiqués
ultérieurement)

Lundi 8 et Mardi 9

Distribution des Colis de
Noël

5 questions à...

Thomas JORIEUX

Chargé du cadre de vie (propreté urbaine)
embellissement de la ville – environnement



Comment sont choisis les végétaux plantés dans notre ville ?

Cela n'a pas pu vous échapper, tous les travaux engagés dans la ville, qu'il s'agisse de voirie (avenue Barbusse ou route de Préseau par exemple), de nouvelles constructions (l'école Hélène Carrère d'Encausse est un bon exemple) ou de rénovations (comme la place Gabriel Péri) s'accompagnent de plantations !

Pour choisir les végétaux, on prend plusieurs critères en compte. On s'intéresse bien sûr à l'allure du projet, avec les architectes et les paysagistes, mais l'essentiel de la réflexion est mené en tenant compte de l'environnement, de la topologie et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). L'autre critère, et non des moindres, est de privilégier systématiquement les végétaux locaux. On peut considérer qu'il y a trois grandes familles de végétaux sur notre commune.

- Tout d'abord le patrimoine arboré, c'est-à-dire les arbres. On essaie de prendre des sujets jeunes, chez les pépiniéristes des alentours. Ca aide doublement à la reprise ! Les racines ne sont pas trop âgées (et risquent moins d'être endommagées) et les sols de culture sont similaires aux sols de plantation. On limite ainsi aussi le transport.

- Ensuite, les arbustes. Ce sont des variétés qui sont inférieures à deux mètres de haut à taille adulte. On essaie de faire un mélange « quatre saisons » pour que le paysage ne paraisse jamais nu. Tout au long de l'année les arbustes sont alternativement fleuris, en feuilles ou avec des feuilles marrons (comme les charmes par exemple qui gardent des feuilles tout l'hiver, et qui les perdent au printemps avec les nouvelles venues).

- Enfin, on a les bulbes, vivaces et graminées. L'idée est là aussi de mettre en avant les variétés locales tout en assurant un roulement dans le fleurissement.

Une quatrième grande famille de végétaux va rejoindre les autres en 2025 à Marly. Il s'agit tout simplement des plantes aquatiques. Ca sera le cas dans le filet d'eau qui est sur la place Gabriel Péri. Dès le printemps, les plantes pourront être intégrées et compléteront le décor.

Evidemment, nous sommes vigilants sur la nature du sol pour éviter de mettre une plante qui nécessite beaucoup d'eau dans un sol de nature sèche, par exemple. Les plantes sont choisies pour se compléter, notamment dans la résistance aux insectes et aux maladies. Elles se protègent en quelque sorte, les unes les autres. C'est le même principe qu'à la maison, quand vous plantez des capucines dans votre potager pour limiter la prolifération des pucerons sur vos fraisiers.

Le choix se fait aussi sur les dimensions des végétaux pour créer des volumes, de la verticalité, des zones d'ombre pour créer des îlots de fraîcheur, des zones de biodiversité...

L'école Hélène Carrère d'Encausse sort de terre, pourquoi est-elle surnommée l'école dans les arbres ?

L'école est entourée d'un petit bois dans lequel nous avons préservé un maximum des arbres existants. La cour de l'école maternelle comportera par exemple, en plein milieu, de très vieux platanes. Toute la cour a été conçue autour des arbres, c'est le projet qui a été réfléchi autour de leur présence afin de ne pas les abattre inutilement. Les principaux matériaux de construction sont issus du bois et la toiture est entièrement végétalisée. Les enseignants pourront même y faire classe. Les enfants profiteront d'un environnement très vert et d'un maximum de lumière naturelle dans les classes ! Elles ont été pensées pour équilibrer l'ensoleillement sans que les enfants soient éblouis ou dans un espace surchauffé l'été.

Des nouveaux arbres ont été plantés, avec notamment des essences remarquables, autour de l'école, mais également le long du chemin piétonnier qui relie le bâtiment aux quartiers. Les arbres, trop dangereux pour être conservés ont été coupés et les troncs sont restés sur place. Une scierie mobile est ainsi venue pour les transformer en bancs.

La place a été inaugurée en septembre 2024, les plantations ont eu lieu plus tard pour quelles raisons ?

En fait, on oublie souvent que les arbres ont une période de plantation spécifique, comme les légumes au potager. En automne et en hiver, les feuilles tombent, la sève cesse de circuler. C'est quand l'arbre est dans cette phase de sommeil qu'il est plus judicieux de le planter. C'est aussi pour cette raison, que l'opération « une naissance, un arbre » a lieu fin de l'automne. Aussi, il ne faut pas oublier que la nature a besoin de temps pour se développer et prendre toute sa place. Les sujets plantés jeunes ont besoin de quelques années pour être au meilleur de leur épanouissement.

Justement y'aura-t-il une nouvelle édition d'une naissance un arbre ?

La cinquième édition "d'une naissance, un arbre" aura lieu, cette année encore, à la fin de l'automne. Cette opération met à l'honneur les enfants Marlysiens nés l'année précédente avec la plantation d'arbres. Les premières éditions ont eu lieu dans le secteur de la résidence Guynemer. En 2024, une haie de charmillles a été plantée aux abords de l'aire de jeux située dans le Parc Oscar Carpentier. Avec Isabelle Dupont, élue à l'Etat Civil, nous discuterons très prochainement de l'emplacement qui sera consacré à cette belle action, qui rassemble chaque année de nombreuses familles.



La ville comporte de nombreux espaces verts, est-ce qu'il est prévu la création d'autres lieux ?

C'est vrai que nous avons la chance d'avoir de beaux espaces à Marly avec notamment le parc Jacques Brel, le parc des Bûcherons, le parc Oscar Carpentier, l'allée de la mémoire... mais d'autres lieux « verts » vont se développer ou voir le jour. Je peux déjà vous parler du cimetière Saint-Jacques. Après l'engazonnement des allées qui est déjà commencé, des arbres seront plantés prochainement, sous forme d'un bois dense, au milieu du cimetière. Il s'agira d'un jardin du souvenir où il sera possible de disperser les cendres des défunt. Autre lieu de mémoire, mais cette fois pour nos compagnons à quatre pattes : le cimetière animalier. Les travaux vont débuter ce printemps, avec la création d'un bois qui pourra à la fois servir de lieu de promenade calme mais aussi de lieu d'inhumation.

Comme je vous parle des animaux, sachez que le parc canin situé rue Roger Salengro, et qui connaît un grand succès, va évoluer. Des plantes adaptées aux chiens vont être plantées. Par exemple la lavande est reconnue pour ses propriétés apaisantes et pour sa faculté à les calmer. Le parc canin va aussi s'agrandir pour permettre des temps de mise en repos, notamment à l'automne pour permettre à la pelouse de repousser là où les chiens ont effectué beaucoup de courses-poursuites !

Le parc canin est un projet issu du Conseil de quartier centre-ville. Celui des Passiflores est également engagé pour l'environnement des Marlysiens. Les membres ont fait des propositions aux élus pour la rénovation du Parc des bûcherons. C'est un bel espace qui était mal exploité, malgré l'amour que leur porte les riverains. Ainsi, à leur initiative, des aménagements vont être réalisés comme l'installation d'espaces de jeux pour les enfants ou encore de bancs.

Et surtout, comme monsieur le Maire l'a annoncé lors des vœux du 10 janvier, le lancement du Parc Urbain est officiel ! Plus qu'un simple espace vert, c'est un véritable poumon dans le valenciennois qui va voir le jour ! Il représentera à terme plus de 28 hectares de verdure, de bosquets, de prairies, de voies vertes, d'aires de jeux, de plans d'eau...

QUE DE PLANTATIONS !

L'automne, saison propice à l'enracinement, a permis la plantation de nouveaux végétaux à travers la ville, avec notamment la quatrième édition de l'opération « Une naissance, un arbre » (voir page précédente) mais aussi sur la place Gabriel Péri, route de Préseau ou encore au sein de l'école Hélène Carrère d'Encausse.

Ainsi, en 2024 auront été plantés :

- **7 183 végétaux** place Gabriel Péri et avenue Henri Barbusse (bulbes, vivaces, arbustes...)
- **105 arbres, 13 000 arbustes et vivaces, des milliers de bulbes** route de Préseau, entre les deux ronds-points.
- **1 800 m² de toiture végétalisée, 1 000 m² de prairie fleurie, 400 arbustes, 70 arbres** (séquoia, liquidambar, charme, tilleul, érable...)

Zoom sur les essences des 23 grands arbres de la place Gabriel Péri, qui viennent s'ajouter au Zelkova Serrata planté en mars :

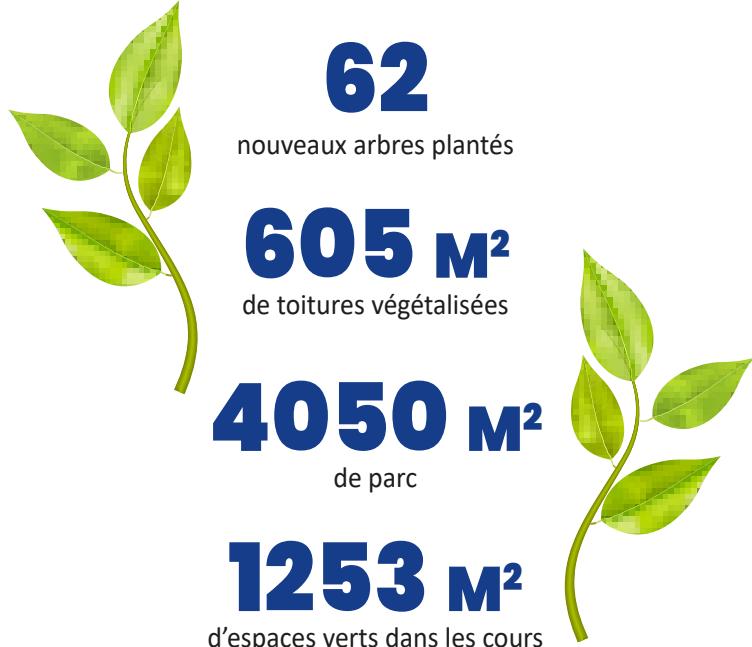
- Févier d'Amérique doré
- Chêne de Shumard
- Chêne bicolore
- Orme « New horizon »
- Orme Lutece
- Erable plane
- Sophora du Japon





ÉCOLE HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE : UNE ÉCOLE DANS LES ARBRES

Les arbres qui ont été abattus pour la réalisation du projet ont été conservés sur place. Ils ont été transformés en bancs, directement sur le chantier, grâce à une scierie mobile.



LE COMPOSTAGE

Vous êtes nombreux à nous interroger sur le tri des déchets alimentaires. Le déploiement, orchestré par le SIAVED, se fera à Marly à partir de mars 2025. Vous serez informés directement par le SIAVED par une communication dans votre boîte aux lettres.

- Les maisons avec cour et jardin bénéficieront d'un composteur gratuit et d'un bio seau.
- Pour les logements collectifs (appartements), des points d'apports seront installés, soit dans les résidences, soit à proximité sur l'espace public, en s'intégrant à l'espace urbain et aux espaces verts.

En attendant le déploiement du dispositif par le SIAVED, les déchets alimentaires sont à jeter dans la poubelle des ordures ménagères.

Si vous disposez déjà d'un lieu de compostage, valorisez dès maintenant vos déchets !

Pour contacter le SIAVED :

0800 585 854 / prevention@siaved.fr

UNE NAISSANCE, UN ARBRE : 4^E ÉDITION !

En cette froide et lumineuse matinée du samedi 30 novembre a eu lieu la quatrième édition d'une naissance, un arbre.

Cette opération met à l'honneur les enfants Marlysiens nés l'année précédente avec la plantation d'arbres. Les trois premières éditions avaient eu lieu résidence Guynemer. Cette année, c'est aux abords de l'aire de jeux située Parc Oscar Carpentier que les enfants accompagnés de leurs parents et souvent de leurs grands frères et grandes sœurs, ont planté 115 charmes afin de constituer une charmille. Ils ont pu accrocher un petit ruban avec leur prénom.

Après le discours de Madame Dupont puis celui de Monsieur le Maire, une plaque gravée avec les prénoms des 54 enfants dont les parents ont donné leur accord pour participer à cette jolie action, a été dévoilée.



OPÉRATION POULES RÉGIONALES !

Comme chaque année, le SIAVED lance son opération « Poules Régionales ». Ainsi 1500 foyers volontaires de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole pourront adopter deux poules de race régionale moyennant la somme de 10 €.

Les poules pondeuses intégreront les foyers au printemps 2025.

• Pourquoi adopter des poules ?

Valoriser ses déchets : une poule mange jusqu'à 150kg de déchets de cuisine et de jardin chaque année.

Contribuer à la sauvegarde d'espèces de notre région, dont les qualités sont appréciables et dont les effectifs sont limités ; Les poules fournissent des œufs frais.

La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 18 avril 2025**.

La remise des poules se fera à la mi-mai 2025.

Une réunion d'informations aura lieu le 28 mars afin d'accompagner les futurs propriétaires pour l'accueil des poules dans les meilleures conditions.

INFOS : prevention@siaved.fr

• Comment adopter deux poules avec cette opération ?

Si vous souhaitez participer à cette opération et que vous habitez Marly, nous vous invitons à compléter le bon de commande disponible sur le site internet du SIAVED (www.siaved.fr) ou en mairie.



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE

Subvention annuelle de fonctionnement accordée à l'association Gold & Black.

A l'occasion du vote du budget, certaines subventions n'avaient pas pu être versées car il manquait des documents ou des éléments de la part du club.

A l'occasion d'une compétition du gold&black, leurs spectateurs avaient eu un comportement inacceptable à l'intérieur de la salle et avaient cassé du matériel de tennis de table. Il a été demandé au club de remplacer le matériel cassé. Ce qui a été fait début décembre, permettant ainsi le versement de la subvention au titre de l'année 2024.

Délibération fixant le choix de la labellisation pour la prévoyance maintien de salaire et de la participation au financement de la protection sociale complémentaire risque prévoyance des agents.

Depuis le 1 janvier 2025, la ville de Marly a adopté une participation employeur de 7 € pour les agents de la ville qui souscrivent une complémentaire prévoyance labellisée.

Une complémentaire prévoyance a pour but de compléter l'indemnisation versée, par l'administration et éventuellement par l'Assurance Maladie pendant les congés de maladie, les suites d'un accident du travail ou en cas d'invalidité.

Transfert de compétences – Comité Local d'Aides aux Projets (CLAP).

Le CCAS de Marly s'est fortement développé ses dernières années autour de l'insertion. Le Comité Local d'Aides aux Projets, qui vient quant à lui financer des projets d'insertion pour les jeunes, sera donc géré par le CCAS de la ville.

A titre d'exemple, en 2023 : 3 500 € de bourse attribuée à des Marlysiens ont pu être versés.

C'est l'exemple de David qui a obtenu 1000€ pour son entreprise de formation en Premiers secours. La Bourse lui a servi pour passer une formation supplémentaire de formateur premiers secours canins et félin afin de compléter son offre de services. On peut également citer Kelly qui a obtenu 1000€ pour le développement de son institut de beauté situé à Marly. Dans un autre registre, des jeunes Marlysiens ont obtenu 800€ pour leur projet de séjour de solidarité en Inde (le retour d'expérience est visible en vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=uThEyRnhgpw>).

Demande de dérogation exceptionnelle à l'interdiction du travail le dimanche au titre de l'année 2025 pour les commerçants de Marly.

En lien avec les commerçants de Marly, il est proposé qu'au titre de l'année 2025, les commerces puissent être ouverts les dimanches suivants :

- dimanche 5 janvier 2025
- dimanche 30 mars 2025
- dimanche 31 août 2025
- dimanche 9 novembre 2025
- dimanche 16 novembre 2025
- dimanche 30 novembre 2025
- dimanche 7 décembre 2025
- dimanche 14 décembre 2025
- dimanche 21 décembre 2025
- dimanche 28 décembre 2025

Adoption du règlement intérieur du centre de supervision urbain.

La vidéoprotection à Marly est opérationnelle depuis le 1er septembre 2024. Pour rappel, ce sont déjà 139 caméras avec 250 objectifs qui sont déployées à l'échelle de la ville. D'autres phases interviendront dans les années à venir. Dans le cadre de ce déploiement de la vidéoprotection à l'échelle de la ville, seuls les agents assermentés peuvent visionner les images. L'ensemble des dispositions légales relatives aux centres de supervision urbains (CSU) est repris au sein d'un règlement intérieur.

Convention pour le financement de l'opération aménagement des espaces publics sous la maîtrise d'ouvrage de Valenciennes Métropole.

Le Plan de Rénovation Urbaine à la Briquette comprend différentes phases : (déconstruction de logements, réhabilitation des logements, implantation de nouvelles activités économiques, implantation d'un CFA et d'une nouvelle école). L'une de ces phases concerne les aménagements des espaces publics. Bien que les travaux seront pilotés par Valenciennes Métropole, la ville de Marly s'est engagée à contribuer financièrement à hauteur de 2.5 millions d'€ sur les 7.7 millions que coûtera l'opération.

Voiries, espaces verts, parcs, équipements sportifs de proximité, c'est l'ensemble qui sera réaménagé pour contribuer à améliorer le cadre de vie des habitants.

Nomination de voirie.

Dans le cadre des travaux route de Préseau, une partie de la rue des Marguerites est devenue une impasse et une autre partie permet d'accéder directement à la route de Préseau.

Suite à une concertation menée par les élues Céline PLATEEL-THUIN et Frédérique VISTE, 3 habitations sont concernées par le changement de nom. Suite à cette concertation avec les riverains et le Conseil de quartier des Passiflores, le nom retenu est « rue des SAKURAS ». Il s'agit des cerisiers typiques du Japon.



Une minute de silence en mémoire de Madame Thérèse Zaoui.

Décédée le 19 octobre 2024, à l'âge de 75 ans, Madame Thérèse Zaoui était Conseillère Municipale de Marly, Ancienne conseillère communautaire et ancienne adjointe déléguée aux associations. L'ensemble des membres du conseil lui ont rendu hommage à l'occasion du Conseil Municipal du 10 décembre.



AVENUE DE LA PAIX : DES TRAVAUX POUR PLUS DE SÉCURITÉ.

Lors de la balade urbaine du 4 juillet dans le secteur de l'Avenue de la Paix, de nombreux habitants avaient interpellé Monsieur le Maire et les élus sur la vitesse excessive de nombreux automobilistes. Suite à ces échanges, un dispositif test a été mis en place pendant quelques mois.

Une nouvelle balade urbaine a été organisée le samedi 9 novembre afin d'échanger sur cette expérimentation et décider avec les riverains de la suite à donner.

Suite à ces échanges, il a été proposé la pose de coussins Berlinois afin d'obliger les automobilistes à ralentir. Ces aménagements ont été installés en fin d'année.



LE DEUXIÈME PORTAIL AUTOMATISÉ BIENTÔT EN SERVICE AU CIMETIÈRE !

En mai 2023, le portail de l'entrée principale du cimetière avait été automatisé afin de permettre une plus grande facilité d'accès avec des horaires d'ouverture plus larges, y compris les dimanches et jours fériés.

Le second portail automatisé est installé et sera bientôt en service (des tests et réglages sont nécessaires). Il suffit de pousser la porte du portillon pour entrer, pendant les heures d'ouverture. Pour sortir, le bouton situé à l'intérieur du cimetière permet d'ouvrir la porte.

Les créneaux d'accès spécifiques, notamment pour les personnes en situation de handicap restes inchangés, à savoir : lundi, mardi, mercredi : 08h30 - 11h30 / le jeudi et vendredi : 13h30 - 16h30.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez effectuer une demande en Mairie, auprès du service d'Etat-Civil, en vous munissant d'une photo, d'une pièce d'identité et de votre carte MDPH (ou un certificat médical si votre situation est temporaire).



RAPPEL

HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE

- Horaires d'été du 01 avril au 31 octobre de 8h à 20h
- Horaires d'hiver du 01 novembre au 31 mars de 8h à 17h



LE HALL DE LA MAIRIE S'EST MÉTAMORPHOSÉ !



SOUVENEZ-VOUS DE L'ANCIEN HALL

Plus lumineux, plus accueillant, plus moderne : le hall de l'hôtel de ville a terminé sa métamorphose ! Après des mois de travaux et quelques surprises (un sol en terre battue sous les anciens carrelages et donc une dalle à créer), il a été officiellement inauguré le jeudi 16 janvier en présence des entreprises qui sont intervenues sur le chantier et des agents municipaux.

Ce temps inaugural était aussi l'occasion de dévoiler la mise en lumière de la façade de l'hôtel de ville, repensée pour s'inscrire avec l'élégance dans l'éclairage doux de la place Gabriel Péri.



LE SAVEZ-VOUS ?

Pour rappel, les services vous accueillent du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi matin de 8h30 à 12h.

Pour toute demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport, pensez à prendre votre rendez-vous directement en ligne sur le site : marly.fr





OCÉANE, MARLYSIENNE EN ALTERNANCE AU CFA DE MARLY, EST INTERVENUE SUR LE CHANTIER

« J'ai 17 ans, je viens d'une seconde générale à Watteau et j'ai arrêté pour faire un CAP Plaquistre au CFA de Marly. Mon père et mon frère sont dans le BTP, ils sont couvreurs. Depuis toute petite je les entends parler de leur métier et j'avais envie de me lancer dans cet univers professionnel. Ca me plaît car je suis très manuelle et très minutieuse, j'aime bien toucher à tout. Mes études se font en alternance : 2 semaines en entreprise et 1 semaine au CFA. J'avais commencé un CAP couverture mais c'est le métier de plaquistre qui m'attirait vraiment. Je fais mon alternance avec Di Muzio, l'entreprise qui intervient dans les travaux du Hall de la Mairie de Marly ! Je suis Marlysienne donc c'est encore plus intéressant d'intervenir sur ce chantier. Certaines personnes passent et me reconnaissent ! J'ai notamment monté les placos pour créer les nouveaux bureaux, j'ai participé à la réorganisation de l'espace en modifiant les portes, en montant de nouvelles cloisons... J'ai aussi participé à la réalisation du nouveau plafond. Je suis contente de participer à cette belle réalisation, ça me fait plaisir de participer au chantier de la mairie de Marly. Quand j'y viendrai, je pourrai dire « ça c'est moi qui l'ai fait », je suis un peu fière quand même ! »



A LA DÉCOUVERTE DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE...

Guidés par Céline Plateel-Thuin, les CE1 de l'école Marie Curie sont venus découvrir les emblèmes de la république à la Mairie : buste de Marianne, photo du Président de la République, devise, hymne national, écharpe tricolore...

NOUVELLE
RÉSIDENCE
À MARLY
EN CENTRE-VILLE

Villa Marilia



DEVENEZ
PROPRIÉTAIRE

d'un appartement
du 2 au 4 pièces



06 10 05 79 93

pichet.fr

 PICHET



LES TRAVAUX DE VOIRIES SE POURSUIVENT



Rendez-vous pour une balade inaugurale le 22 mars, à 10h.

Départ : allée de la mémoire, arrivée avec pot de l'amitié : nouvelle rue des Sakuras.

LA ROUTE DE PRÉSEAU EST TERMINÉE

Les travaux de cet axe majeur, engagés en mars 2024 sont désormais achevés et laissent place à une chaussée totalement rénovée. Mais ce sont aussi de nouveaux aménagements qui ont été réalisés : l'entrée du quartier des Floralies se fait maintenant par un rond-point, fluidifiant le trafic et sécurisant le carrefour. Des pistes cyclables et des espaces verts ont également trouvé leur place, encourageant les déplacements doux.

LA RUE JEAN JAURÈS ENGAGE SA MÉTAMORPHOSE

Au tour de la rue Jean Jaurès (entre le rond-point de l'avenue Fabien Thiémé) et le carrefour de Romainville de se refaire une beauté ! Les travaux d'assainissement ont démarré en ce début d'année, avec des déviations mises en place par les rues annexes. Les travaux menés conjointement avec Valenciennes Métropole, le Département du Nord et la ville de Marly, se poursuivront plusieurs mois afin de procéder à la requalification de la chaussée, à la réfection des trottoirs et les aménagements paysagers.

Pendant la durée des travaux, les commerces restent accessibles.



ET ENSUITE ? LA RUE DU 19 MARS !

Axe majeur de notre ville, la rue du 19 mars est très dégradée. Elle fait partie des rues qui seront très prochainement traitées. Les premiers travaux engagés seront les travaux d'assainissement réalisés par Valenciennes Métropole, au printemps 2025.

SE DÉPLACER EN TROTTINETTE EN TOUTE SÉCURITÉ

Malgré un « plan national pour mieux réguler les trottinettes électriques » débouchant le 1er septembre 2023 sur le décret 2023-848, force est de constater que les accidents de trottinettes électriques représentent désormais en France 20% des blessés graves de la route.

Mais c'est quoi un EDPM ?

Engins de déplacement personnels motorisés :

Trottinettes et patinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards... Les nouveaux engins de déplacement personnels motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Leur présence de plus en plus forte dans les rues et l'espace public nécessitent d'être réglementée pour des raisons de sécurité de leurs utilisateurs et des autres usagers.

RÉGLEMENTATION DES ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS

Le code de la route reconnaît les engins de déplacement motorisés comme une nouvelle catégorie d'engins et en définit leurs statuts, leurs équipements et leurs règles de circulation ainsi que les éventuelles obligations d'équipements de leurs utilisateurs.

Règles générales

- Les utilisateurs d'EDP motorisés doivent **adopter un comportement prudent**, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- Depuis le 1er septembre 2023, il faut désormais avoir **au moins 14 ans** pour avoir le droit de conduire un EDP motorisé.
- Le transport de passagers est interdit** : c'est un engin à usage exclusivement personnel.
- Il est **interdit de porter à l'oreille des écouteurs** ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance est obligatoire** pour les utilisateurs des EDP motorisés. (Les opérateurs de free floating doivent souscrire une assurance pour couvrir leurs usagers.)

Équipements

- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, et même en agglomération, il est fortement conseillé de porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (par exemple un gilet, un brassard, ...)
- Depuis le 1er juillet 2020**, les EDPM doivent être équipés de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptres), d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

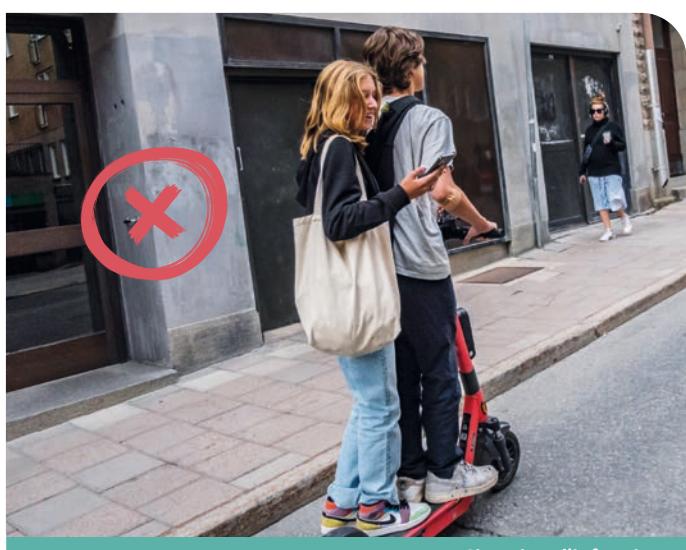
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25km/h.

Voies de circulation

- Les EDP motorisés sont **interdits de circuler sur le trottoir**. Sinon ils doivent être tenus à la main.
- En agglomération, ils ont **obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a**. A défaut, ils peuvent circuler **sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h**.
- Hors agglomération, leur circulation est obligatoire **sur les voies vertes et les pistes cyclables**.
- Comme pour les vélos, les EDP ont également **la possibilité de se garer sur les trottoirs**. Leurs utilisateurs sont invités à ne pas gêner la circulation des piétons et d'assurer leur sécurité.

Sanctions applicables depuis le 01/09/2023

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager** : 135 euros d'amende (4ème classe)
- Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin** : 135 euros d'amende (4ème classe)
- Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h** : 1 500 euros d'amende (5ème classe).
- Si des éléments sont manquants** (feux, catadioptres...) 11 euros par élément manquant (1 classe)



Situation d'infraction

PLAN VÉLO



12 km de pistes cyclables dans notre ville ! Scannez ce QR code pour retrouver le plan vélo de Marly et les bons réflexes à adopter en ville !



LE BAR À RIRE EST OUVERT !



INAUGURATION DE L'AGENCE DE LA CAISSE D'EPARGNE :

Vendredi 22 novembre a eu lieu l'inauguration de la Caisse d'Epargne avenue Henri Barbusse, suite à des travaux de rénovation à l'intérieur de l'agence.

Monsieur le Maire, Thomas Jorieux, Laurence Morel et Joël Boute, élus de la ville, avaient répondu présents à l'invitation de Madame Dassonville, directrice de l'agence.

L'inauguration du « Bar à rire » de Marly a eu lieu le vendredi 13 décembre 2024.

Monsieur le Maire et les élus, Isabelle Dupont, Florence Lekeux, Joël Boute, Bruno Leclercq, ont participé à l'ouverture de ce nouveau lieu culturel situé au 8 rue Jean Jaurès à Marly, au cœur de l'espace entreprise. Cet espace est dédié à l'humour : stand-up, comédies, impro et également stages. Le règle d'or : quand on rentre, on rit !

Vous pouvez retrouver la programmation sur la page Facebook : Bar à rire - Théâtre.



FÉLICITATIONS !

Félicitations à l'opticien Optique Julien pour son prix « Coup de cœur » du Conseil de Développement pour le Label Eco-défis. Le label éco-défis sert à récompenser et approfondir l'engagement écologique des professionnels de l'artisanat et du commerce au sein de leur établissement.

Crédit : Valenciennes Métropole





LE MOBILIER DES J.O EN SÉANCE PHOTO À LA SALLE DUMONT !

En tant que Supporteur Officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Lyreco France s'est engagée à reconditionner et recommercialiser tout le mobilier qui a été fourni aux Jeux, pour lui offrir une seconde vie. Pour valoriser ce mobilier, des photos et vidéos ont été réalisées en contexte sportif, salle Dumont, elles seront ensuite utilisées sur le site e-commerce et les réseaux sociaux de Lyreco.

ILS SONT NOUVEAUX À MARLY !

Audrey Cavallucci, réflexologue

Maison Médicale de Marly

06 30 36 67 93

Cavallucci.audreyreflexologie@gmail.com

La fabrique 1728

Auparavant installées chacune de leur côté, Marie Mottet et Maëva Desmet, 2 amies de longues dates, ont décidé de s'associer pour ouvrir leur institut de beauté au 19 avenue Henri Barbusse, depuis fin novembre. Elles sont spécialisées en prothèses ongulaires et techniciennes du regard. Elles proposent également des formations dans leur local. Plus d'informations sur leur compte Instagram : @lafabrique1728

Le Magnifik Cheese

Ridha NALOUI a repris l'ancien point chaud « O p'tit snack » pour ouvrir son restaurant spécialisé dans le snack (tacos, burger, kebab) depuis novembre. Possibilité de manger sur place ou à emporter au 69 avenue Henri Barbusse.



BIENVENUE AUX FOLIES BERBÈRES

Situé 178 avenue Barbusse, le restaurant Marocain vous accueille de nouveau dans une ambiance orientale et dépaysante, après plusieurs mois de réorganisation. Florence Lekeux et Joël Quentin, élus au commerce, souhaite le meilleur succès à Monsieur El Brik, également gérant de La Palmeraie située juste à côté, pour cette nouvelle aventure.

JEU UCAM

Cette année, l'UCAM a créé un grand jeu de Noël à travers toute la ville. L'objectif : retrouver les mots dissimulés sur les vitrines peintes et reconstituer la phrase mystère. De nombreux cadeaux étaient à gagner.

INFO

Le food-truck Pizza qui venait vous régaler face au collège ne peut malheureusement plus venir à Marly en raison d'un accident avec le camion.

LE JEUDI 13 MARS

Le bus Séries Mania s'arrêtera sur la place de Marly pour vous proposer une mini-exposition et des animations inédites et gratuites.



Pour l'occasion : 2 ateliers gratuits chez Oscaa :

- 1 atelier de suédage de 15h à 18h. Le suédage est le remake d'un film ou d'une série réalisé dans des conditions artisanales voire rudimentaires.

- 1 conférence chantée "Previously off" par la compagnie de l'armoire de 19h à 20h20



Crédit : Séries Mania



LE VENDREDI 28 MARS

Rendez-vous pour le Ciné soupe le vendredi 28 mars à 19h, à la médiathèque ! Cette soirée autour des courts métrages vous promet un excellent moment. Les places sont limitées, n'oubliez pas de réserver par mail à : evenementiel@marly.fr



CÉRÉMONIES 2025

- 27 avril : Journée de la déportation.
- 8 mai : Commémoration de la victoire.
- 27 mai : Journée de la Résistance.
- 8 juin : hommage « aux morts pour la France » en Indochine.
- 18 juin : commémorative de l'appel du Général de Gaulle.
- 14 juillet : Fête Nationale.
- 20 juillet : Journée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'état français et hommages aux « justes » de France.
- Date à définir : libération de Valenciennes et Marly
- 25 septembre : Hommage aux harkis et autres membres de formations supplétives.
- 11 novembre : Commémoration de l'armistice.
- 5 décembre : Hommage aux « morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combattants du Maroc et de la Tunisie

VENDREDI 14 MARS - Dès 19 H

SOIRÉE de La SAINT PATRICK

Habillez-vous en vert et venez passer une soirée irlandaise, place Gabriel Péri. Au programme, de la musique avec Lockins mais aussi des foodtrucks, et de quoi se rafraîchir ! Gratuit, sans réservation.



DU 14 AU 24 MAI

La médiathèque se met à l'heure de l'Europe du 14 au 24 mai. Programmation à venir.



SAMEDI 21 JUIN PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉTÉ

Assos en fête au Stade Denayer. Venez passer une très belle première journée d'été avec des démonstrations, des initiations, de la musique, des foodtrucks...

FESTIVAL DE LA BIÈRE DE MARLY

Le samedi 6 septembre : deuxième édition du festival de la bière de Marly « Dernières gorgées d'été » ! La programmation arrive mais vous pouvez déjà réserver votre journée.

JOURNÉE DES ANIMAUX

En bonne compagnie !

La journée des animaux, le 20 septembre. L'espace boules de poils, en partenariat avec la ville, vous réserve à vous et vos compagnons, une belle journée (démonstrations, conférences, rencontres...).



MARLY DÉBARQUE SUR INSTAGRAM !

Suivez la page Instagram de Marly dès maintenant et découvrez votre ville sous un nouvel angle.



ABONNEZ-VOUS À LA CHAÎNE WHATSAPP DE LA VILLE !

Toute l'actualité de Marly, dans votre poche, directement dans la rubrique "actus" de votre application Whatsapp.



CÉRÉMONIE :

Le jeudi 5 décembre un hommage national était rendu aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Après la lecture du message de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de guerre d'Algérie, Tunisie, Maroc OPEX par Patrick Lemaire, Isabelle Dupont a lu le message du Secrétaire d'Etat des Armées.

Toutes les cérémonies de 2025 en page 22



FÉLICITATIONS !

Le 30 janvier, le Sénateur Marc-Philippe Daubresse a remis la médaille du Sénat à Frédérique Viste pour honorer à la fois son engagement au sein de l'hôpital public mais aussi pour son engagement à Marly comme conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et aux quartiers. Une reconnaissance méritée pour cette femme engagée et dévouée au service des autres et cette élue de proximité.



Le 31 janvier, Salvatore Castiglione, député, et Valérie Letard, Ministre ont souhaité mettre à l'honneur des acteurs de chaque commune de la circonscription. Pour Marly, c'est Cécile Gervaix et François Wozniak, co-gérants de la FLAC qui ont été honorés. (lire aussi page 29)

ZOOM SUR LE MUSÉE DE LA MÉMOIRE !

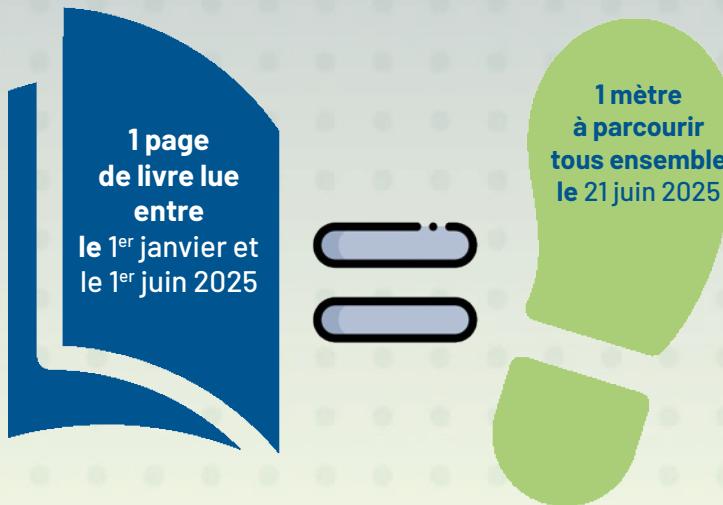
Documents d'époque, tenues militaires, affiches de propagande, mais aussi des fusils, des grenades, des obus... le musée de la Mémoire de Marly expose des tranches d'Histoire, et pas n'importe lesquelles : celles des guerres qu'a connues la France depuis 1870. Un lieu chargé de souvenirs qui permet de perpétuer le devoir de mémoire.

RAPPEL

HORAIRES D'OUVERTURE DU MUSÉE

Le musée de la mémoire est ouvert tous les mercredis de 14h à 17h. Vous souhaitez une visite guidée, à un autre moment ? Contactez Joël Boute au 03 27 36 08 03 ou au 06 46 15 39 69





COMMENT PARTICIPER AU DÉFI COLLECTIF MARLY LIT, MARLY MARCHE ?



Du 1er janvier au 1er juin 2025

Je lis les livres que je souhaite !

Toute la famille est invitée à plonger dans les pages de romans, de B.D., de mangas, de biographies, de contes, d'essais...



Je consulte, au fil des mois, le compteur commun qui grandit sur le site de la ville

1 page de livre lue = 1 mètre à parcourir tous ensemble

Par exemple, si le compteur affiche 3 004 000 pages lues, le 21 juin, la distance à parcourir tous ensemble sera de 3004 kilomètres !



Dès que j'ai terminé un livre, j'alimente le compteur commun avec le nombre de pages lues !

> Via le formulaire accessible en page d'accueil de l'application Ville de Marly
> En envoyant un mail à :

marlylitmarlymarche@marly.fr



Le 21 juin 2025, je chausse mes baskets !

Et je viens marcher dès 10H, au Stade Denayer, autant de mètres que je souhaite pour contribuer à relever le défi collectif !

Si j'ai envie, je peux aussi venir pour courir ou promener mon chien !

LES COUPS DE COEUR LECTURE DES ÉLUS !

Coup de cœur de Jean-Noël Verfaillie :

"Les horizons perdus"

de James Hilton - 221 pages

Un roman fantastique qui fait vivre un moment de douceur et de ressourcement en étant coupé du monde dans le monastère utopique de Shangri-La.

Coup de cœur de Assia Lazreg :

"Sois toi-même tous les autres sont déjà pris"

de David Zaoui - 300 pages

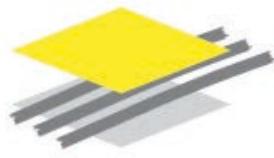
Le livre célèbre l'authenticité, le courage de suivre ses rêves et l'importance de rester fidèle à soi-même dans un monde souvent formaté. Un récit léger, plein de sagesse, qui donne envie de s'accepter et de briller tel qu'on est ! bonne lecture les amis :)



ILS SOUTIENNENT LE DÉFI, MERCI À EUX !



**Amicale Laïque
de Marly**



**BTP CFA
NORD - PAS-DE-CALAIS**

Association régionale des CFA du BTP du Nord - Pas-de-Calais



Coup de cœur de Joël Boute :

"Par le sang versé"

de Paul Bonnecarrère - 512 pages

C'est le reflet de la guerre des légionnaires en Indochine. Ca m'a marqué, le style de l'écrivain est très intéressant.

Coup de cœur de Bruno Leclercq :

"Les deux affaires Gregory"

de Etienne Sesmat - 386 pages

Il s'agit de la synthèse de l'affaire du petit Gregory, 40 ans après. A la fin du livre, l'auteur révèle des clés de l'enquête. C'est captivant, c'est 40 ans d'errance, de rebondissements dans l'affaire, dans cette tragédie.

Besoin d'inspiration pour votre prochaine lecture ?

Des livres ont été proposés lors de la distribution des colis des ainés, mais également à l'occasion des voeux à la population, sur un stand dédié au défi Marly lit, Marly marche.

Vous pouvez également retrouver des ouvrages, en accès totalement libre dans le hall de la Mairie, mais également au CCAS ou chez de nombreux commerçants ayant accepté de prendre part au défi !

Bonne lecture à tous !

Et n'oubliez pas la médiathèque de Marly est ouverte ! Elle est située avenue Jules Vallès dans l'ancienne école Jean Rostand.

RAPPEL

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

À compter du 1^{er} avril hors vacances d'été

- Le mercredi de 10h à 18h
- Le jeudi de 10h à 13h
- Le vendredi de 14h à 18h
- Le samedi de 10h à 18h



LE PARC CANIN ENCORE PLUS GRAND !

Face au succès rencontré par le Parc Canin de Marly et le respect que nous constatons de ce lieu de convivial, celui-ci va s'agrandir !

Alors qu'il s'étend aujourd'hui sur 500 m², ce sont bientôt 2 000 m² au total qui seront accessibles aux maîtres et à leurs chiens. Cet agrandissement permettra d'offrir évidemment plus d'espace de jeu et de sociabilisation à nos amis à quatre pattes, mais cela permettra quand cela est nécessaire de mettre certaines zones « au repos » pour permettre à la pelouse de repousser. Certains aménagements seront également réalisés avec notamment la plantation d'espèces végétales bonnes pour les chiens, ou l'installation de modules de jeu.



Le Parc Canin, créé à l'initiative du Conseil de Quartier Centre-Ville, a été inauguré le 7 septembre 2024. Depuis son ouverture nous constatons :

- que de nombreuses personnes y viennent régulièrement, y compris d'autres villes.
- que des liens d'amitié se créent entre les chiens, mais aussi entre les maîtres.
- que les déjections canines sont largement ramassées.

**2^e édition
de la séance
photo pour
le parc canin !**

Conditions :

- Habiter Marly
- Ne pas avoir participé à la 1^{ère} édition.
- Etre disponible la semaine du 7 au 11 avril 2025

**Du 10 au 21 mars
N'OUBLIEZ PAS
D'INSCRIRE
VOTRE CHIEN**

Enviez-moi votre chien en vedette au Parc Canin de Marly ?
Envoyez votre candidature par mail entre le 10 et 21 mars à parc-canin@marly.fr

Précisez vos coordonnées complètes, le prénom, l'âge et la race de votre toutou !

Règlement complet directement sur marly.fr :> vivre à Marly > cadre de vie et environnement > parc canin



ON TE DIT TOUT SUR LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS !

Peut-être partages-tu ton quotidien avec un ou plusieurs félin(s), qui viennent ronronner quand tu rentres de l'école. Malheureusement, tous les chats n'ont pas la chance d'avoir un toit et une famille qui prend soin d'eux.

Alors, pour éviter la reproduction et la multiplication des chatons et chats, la ville de Marly entreprend des campagnes de stérilisation.

La stérilisation et la castration des chats sont des solutions définitives pour empêcher la reproduction. Evidemment, l'animal est opéré sous anesthésie générale, c'est-à-dire qu'il est endormi.

Comment ça se passe ?

Les chats errants sont attrapés grâce à des cages spécialement conçues. Evidemment, c'est sans douleur !

Le vétérinaire vérifie que le chat attrapé porte une puce d'identification. S'il n'est pas pucé, il est stérilisé, identifié et relâché sur son territoire, il n'est plus un chat « errant », il est un chat « libre ».

Si tu as un chat, est-il identifié ?

L'identification (avec une puce ou un tatouage pour les animaux identifiés avant le 3 juillet 2011) est un moyen fiable de t'assurer que ton compagnon n'est pas confondu avec un chat errant. L'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois. Sinon, tes parents s'exposent à une amende de 750 € !

Le sais-tu ?

Selon l'article 521-1 du Code Pénal, l'abandon d'un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de 3 ans de prison et de 45 000 € d'amende. Lorsque l'abandon est commis avec circonstance aggravante, l'auteur encourt 4 ans de prison et 60 000 € d'amende, sauf si l'abandon a entraîné la mort de l'animal. Si l'abandon a entraîné la mort de l'animal, l'auteur encourt 5 ans de prison et 75 000 € d'amende.



Il y a un sujet que tu aimerais voir dans cette rubrique ?
Envoie ta question à : communication@marly.fr !

LES MAMIES TRICOTEUSES À L'HONNEUR SUR FRANCE 2 !



Salle du Boulodrome Lekadir

Le mardi 14 janvier, l'équipe de France 2 était à Marly pour réaliser un reportage sur l'association des Mamies Tricoteuses. Le reportage a été diffusé quelques jours plus tard, dans le journal de 13h. Vous l'avez manqué ? Retrouvez-le en scannant ce QR code.



MARLY, AU CŒUR DU TIR À L'ARC RÉGIONAL !

Le week-end du 09 et 10 novembre 2024, un concours sélectif pour le championnat de France a réuni plus de 190 archers sur 4 départs à la salle du caillou du quartier des Floralies mise à disposition par la mairie de Marly.

Ces archers venus de différents horizons du département, de la région et même au-delà (notamment de Belgique) ont concouru dans une ambiance détendue.

Sous l'œil attentif des 5 arbitres (dont une stagiaire) FFTA, les archers ont pu saisir leurs résultats après chaque volée sur des tablettes prêtées par le Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc CDTNA permettant de voir la progression et le classement de chacun en direct.

La remise des trophées, fabriqués par un archer du club Francis Viseur, a vu 5 archers de Marly récompensés sur l'une des 3 premières marches dans leurs catégories respectives dont 3 jeunes (Alice U18, Charlène U13 et Mathias U11).





BRAVO À LA FLAC POUR SON LABEL FABRIQUES DES TERRITOIRES

Guislain Cambier, Sénateur du Nord s'est rendu le 6 décembre à la FLAC (Fédération Locale Alternative Culturelle) afin de féliciter l'équipe pour l'obtention du label Fabriques des Territoires qui récompense les acteurs impliqués dans la dynamique des tiers-lieux.

Lors de cette rencontre avec Cécile Gervaix, co-directrice de la FLAC, Guislain Cambier a également salué, en présence de Jean-Noël Verfaillie, le partenariat réussi et dynamique qui lie la ville de Marly et ce tiers-lieu désormais incontournable sur le territoire.

ET SI VOUS DEVENIEZ BÉNÉVOLE AVEC LE FAM-FAS DE MARLY ?

Les résidents de l'établissement situé 315 avenue Henri Barbusse s'impliquent dans la vie de la ville, ils ont par exemple participé au Marché d'hiver le 8 décembre. Et si, vous accompagniez bénévolement certaines de leurs actions ?

Corinne MEILLIER, Directrice, se tient à votre disposition !
06.42.24.81.02
03.27.51.54.00
Corinne.meillier@groupe-sos.org



1201,40 € RÉCOLTÉS EN FAVEUR DES ENFANTS DÉSHÉRITÉS !

Le 15 décembre, la traditionnelle Messe en Rouchi (le patois si spécifique du valenciennois) organisée par l'association ACCESS a permis de récolter 1201,40 € en faveur du Noël des Déshérités, campagne de la Voix du Nord qui aide depuis 78 ans les enfants de notre région qui souffrent de maladies ou se trouvent dans une situation de grande précarité.

RAPPEL

UN FRIGO SOLIDAIRE AUX FLORALIES

Le Centre Social des Floralies, en lien avec l'épicerie solidaire, a mis en place un frigo solidaire : met qui peut, se sert qui a besoin. Le frigo est régulièrement nettoyé et contrôlé par des bénévoles.



1365 € RÉCOLTÉS POUR LE TÉLÉTHON !

Bravo aux associations American Dance Club, Marly Mélodies, Marly Moove, Association des jeunes de La Briquette, les Jardins Familiaux, Country Dance et AASPPG pour leurs actions !



Merci à l'association Marly Moove pour le prêt du chèque géant.

LES REGISTRES DU 25 OCTOBRE AU 01 FÉVRIER 2025

Ils nous ont quittés...

Yves CAVÉE 22 octobre 2024 93 ans
 Jeannine CLAISSE 24 octobre 2024 90 ans
 René CROMBEZ 26 octobre 2024 77 ans
 Jérémy RÉGNIER 27 octobre 2024 39 ans
 Roland DUVAL 27 octobre 2024 92 ans
 Christiane DORAY 29 octobre 2024 96 ans
 Philippe FRANCOIS 30 octobre 2024 67 ans
 Gisèle RICHE 31 octobre 2024 92 ans
 Paule GAVEL 07 novembre 2024 95 ans
 Valérie DUBOIS 08 novembre 2024 54 ans
 Jean-Paul SEVE 11 novembre 2024 72 ans
 Hélène SZCZEPANIAK 15 novembre 2024 84 ans
 André CAILLE 17 novembre 2024 89 ans
 Jean NOWACKI 21 novembre 2024 88 ans
 Geneviève MALÉSYS 23 novembre 2024 80 ans
 Michel CHEVALIER 26 novembre 2024 78 ans
 Daniel DUSSAUSSOIS 27 novembre 2024 75 ans
 Chantal ODIN 27 novembre 2024 75 ans
 Dominique DELFOSSE 30 novembre 2024 69 ans
 Denise TRÉMION 02 décembre 2024 84 ans
 Michel DEFOSSEZ 04 décembre 2024 63 ans
 André LEDROLE 15 décembre 2024 93 ans
 Fiorindo FALINI 16 décembre 2024 85 ans
 Gilbert MATHOREL 18 décembre 2024 88 ans
 Louise PARMENTIER 21 décembre 2024 93 ans
 Jean-Claude VRAND 22 décembre 2024 79 ans
 Francine BARBIER 26 décembre 2024 90 ans
 Roger BAR 26 décembre 2024 102 ans
 Marcel DANIEL 01 janvier 2025 86 ans
 Irène SYPNIEWSKI 01 janvier 2025 93 ans
 Edith NOËL 04 janvier 2025 90 ans
 Lucette VANDENDAËLE 03 janvier 2025 99 ans
 Yazid MERAD 11 janvier 2025 20 ans
 Jean-Claude JORION 12 janvier 2025 63 ans
 Claudine CUVILLIEZ 13 janvier 2025 73 ans
 Joëlle VANDENELSKEN 15 janvier 2025 72 ans
 Séverine LIÉVIN 29 janvier 2025 51 ans



Hommage à Roger Bar

Décédé le 26 décembre 2024 à l'âge de 102 ans.
 Ancien Combattant 1939 – 1945 Indochine
 Retraité des Houillères



Hommage à Claude Corbisez

Décédé le 18 janvier 2025 à l'âge de 68 ans.
 Membre du bureau du Conseil de Quartier

Bienvenue à...

Islam BOUKOU 28 octobre 2024
 Safir EL ABBASSI 03 novembre 2024
 Ava CAILLIAU 04 novembre 2024
 Chloé VELGUE 03 mai 2024
 Elya SOYEZ 08 novembre 2024
 Hâjar MARETS 11 novembre 2024
 Mouhamed MAAMRI 13 novembre 2024
 Mohammed LABACHI 14 novembre 2024
 Elena BENEDETTO 17 novembre 2024
 Charles OLIVEIRA SANTOS 17 novembre 2024
 Raphaël ABRAHAM 26 novembre 2024
 Léon BLANCKAERT 27 novembre 2024
 Raphaël TRACHMAN 1er décembre 2024
 Noa MASQUELET MACIAS 06 décembre 2024
 Aaron SELVAIX 10 décembre 2024
 Adèle MOYAUX 20 décembre 2024
 Maryam MARZOUK 23 décembre 2024
 Aydin NOMRA 02 janvier 2025
 Aylan PREUVOT 03 janvier 2025
 Eziane LESÉNÉCHAL ROSE 03 janvier 2025
 Luna DEQUESNES 06 janvier 2025
 Odélia RICHARD 07 janvier 2025
 Régina HRUSTIC 08 janvier 2025
 Charly CAMUS 08 janvier 2025
 Andréa TAQUET 12 janvier 2025
 Asli AMAR YOUSSEF 11 janvier 2025
 Aïcha MEZRIGUI 14 janvier 2025
 Sila BELABBAS 16 janvier 2025
 Emir AYAD 17 janvier 2025
 Kayden LORGE 18 janvier 2025

Ils se sont dit OUI !

Cédric PARISOT et Dorothée GOURDIN
14 décembre 2024

Groupe de la majorité

Fierté et attractivité.

Le discours du Maire lors des vœux de la municipalité portait cette année sur la fierté d'habiter Marly et l'attractivité retrouvée de notre ville.

Après des premières années de mandat occupées à assainir les finances de la ville et à lancer les projets de travaux urgents, les premiers chantiers de taille comme l'avenue Barbusse, la Place Gabriel Péri, le nouveau CCAS, la rénovation de l'école Jules-Henri Lengrand ont été livrés.

Certes, le travail est loin d'être fini et de nombreuses routes méritent d'être refaites, de nombreux bâtiments doivent être encore rénovés mais le chemin, d'abord tracé, commence à être parcouru. Il est maintenant possible de se projeter sur l'avenir, sur ce que sera notre ville à la fin des travaux en cours. Une ville à la fois belle et sûre mais aussi solidaire, jeune, dynamique et sportive ! Belle et sûre, c'est notre mission d'élus.

Avec toutes les plantations qui accompagnent les rénovations de voiries et le parc urbain qui va bientôt se concrétiser, le cadre de vie marlyien se transforme et la ville s'embellit. Avec la vidéo-surveillance et le triplement des effectifs de notre Police Municipale, tout est mis en œuvre pour la rendre sûre et tranquille.

Solidaire, notre CCAS y contribue chaque jour en travaillant sans relâche pour aider les plus démunis, pour remettre au travail des Marlysiens qui étaient au chômage, pour assister notamment nos ainés dans leurs démarches administratives et de santé et pour leur apporter des animations et des moments de vivre ensemble simples et joyeux.

Jeune, dynamique et sportive, nous pouvons y contribuer bien sûr mais c'est surtout l'attractivité retrouvée de notre ville qui incite de nombreux jeunes couples à venir y fonder leur famille et c'est l'investissement personnel de centaines d'entre vous dans notre vie associative, culturelle et sportive qui contribue à en faire une ville dynamique et sportive.

Collectivement et progressivement, Marly redevient une ville attractive dans laquelle nous sommes tous fiers de vivre.

Les élus de la majorité

Groupe « Marly vérité 2026 »

COMPLETEMENT DECONNECT(E)ES !!

Lors de la cérémonie des vœux, le Maire et ses élus ont exprimé leur satisfaction au sujet des travaux réalisés par la communauté d'Agglomération de Valenciennes, notamment l'avenue Barbusse et la place.

Aucun projet en faveur des associations, des personnes âgées, de la culture, des jeunes, ou de votre tranquillité.

Rien non plus sur l'aménagement de vos espaces, les transports collectifs, le stationnement et la gestion des zones bleues, mais 660 000 € ont été dépensés pour aménager le hall de la Mairie.

En bref, une déconnexion totale !!!

Marly Vérité et Jérôme LEMAN, nous voulons revenir aux réalités de terrain en répondant aux préoccupations de tout(e)s les habitant(e)s, sans aucune barrière ni préjugé, et en restant constamment à votre écoute. Rejoignez-nous : marlyverite2026@gmail.com – Facebook : Marly Vérité 2026

Serge LEKADIR, Karim BERBACHE et Elisabeth Vanacker

Groupe des élus Socialistes

Notre amie Thérèse ZAOUI nous a quitté le 19 octobre dernier à l'âge de 75 ans. Thérèse, conseillère municipale, était une militante socialiste de longue date. Elle était aussi une femme de conviction, fidèle à ses idées et à ses engagements. Elle se battait pour défendre ses valeurs mais toujours dans le respect de ses adversaires. Thérèse était élue depuis 2008, au sein du Conseil Municipal de notre commune et a également siégé au Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole durant un mandat. Toutes nos pensées vont vers son époux et ses enfants.

Christian CHATELAIN

Groupe des communistes et républicains

Les associations sont une force vive de notre territoire. Pourtant, elles rencontrent de grandes difficultés à obtenir un nouveau local. Certaines doivent même quitter leur espace actuel, voir stopper leur activité. A Marly, le milieu associatif souffre ce qui est regrettable car ces structures dynamisent la commune, elles sont importantes contre l'isolement et le bien-être. Beaucoup s'interrogent : peuvent-elles continuer leurs activités ici ou doivent-elles partir ? Pourquoi ce mépris pour ces acteurs essentiels de notre vie locale ? Qu'en pensez-vous ?

Marie Thérèse HOUREZ et Virginie MELKI TETTINI

Horaires de la mairie

→ du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
→ le samedi : 8h30 - 12h

► CCAS

1 placette Jules-Henri Lengrand
(ancien centre des impôts)
→ du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Numéros utiles

- **Accueil Mairie**
03 27 23 99 00
- **Police Municipale**
03 27 23 99 17
- **CCAS**
03 27 23 99 24
- **Appel d'urgence européen**
112

Permanences

- **Conciliateur de justice sur rendez-vous, tous les lundis de 14h30 à 16h30 à la Mairie.**
Prenez rendez-vous :
→ par téléphone au 03 27 23 99 00
→ par mail à mairie@marly.fr
- **Service des Finances Publiques sur rendez-vous au CCAS.**
Prenez rendez-vous :
→ sur place, auprès du CCAS
→ par téléphone au 03 27 23 99 24



SOIRÉE DE LA SAINT PATRICK



CONCERT
GRATUIT



Foodtrucks et
buvette



Tenue verte
recommandée !

LOCKINS

VENDREDI 14 MARS - Dès 19 H

Place Gabriel Péri, Marly

Ville de Marly

